

Les taux d'intérêt exorbitants demandés par les cartes de crédit

Déjà 10 000 personnes réclament un plafond

Les consommateurs et les consommatrices du Québec veulent une loi pour plafonner les taux d'intérêt des cartes de crédit.

Je signe et je fais signer la pétition qui reprend la demande formulée par les associations de consommateurs et les 10 000 premiers signataires.

Nous résidents et résidentes du Québec demandons au Parlement du Canada d'adopter une loi qui imposerait un plafond limitant à 8% les taux d'intérêt sur les cartes de crédit émises par les banques et les grands détaillants en regard du taux d'escompte de la Banque du Canada.

Signatures (Signer votre nom. Pas en caractère d'imprimerie)	Adresses (No. civique, rue, ville et province)

Retourner la pétition à : Acef de l'Outaouais, 109, rue Wright, Hull (QC) J8X 2G7

Téléphone : (819) 770-4911